



Service Ordures ménagères et déchèterie

24 I Avenue Henri Parisot 88500 MIRECOURT
03 29 37 81 67
serviceom@ccmirecourtdompnaire.fr

Compte rendu

Commission Ordures ménagères et déchèterie

26 mars 2018 à 17h00

Le 26 mars 2018 à 17h00, s'est tenue une réunion de la commission Ordures ménagères et déchèterie de la CCMD dans les locaux du service OM à Mirecourt.

Présents :

1. BISCH Stéphane
2. HERBELOT Yveline
3. SANCIER Jean-Claude
4. CHARLES Bernard
5. DEL Michel
6. RUGA Roland
7. MOREAU Christian
8. CLOCHEY Alain
9. RAMBAUT Patrick
10. AUBRY Pascal
11. GODARD Alain
12. CITOYEN Patrick

Excusés : SERDET Daniel, NOËL Gérald, MARTIN François

Absent : Néant

M. BISCH ouvre la séance et présente l'ordre du jour à 17h00:

ORDRE DU JOUR

➤ **Budget 2018,**

Compacteur OM quai de transit	72 000,00
BAC OM 12 communes charmes	22 000,00
5 bornes à verres (non réalisé en 2017)	8 000,00
2 Bennes déchèterie (reliquat 2017)	10 000,00
Géolocalisation BOM	20 000,00
Total	132 000,00

Dans ses grandes lignes, le budget 2018 du service Om est identique à celui de 2017 avec en précision le maintien du taux de la TEOM 2018 à 13.30%.



Service Ordures ménagères et déchèterie

24 | Avenue Henri Parisot 88500 MIRECOURT

03 29 37 81 67

serviceom@ccmirecourtdompaire.fr

➤ Collecte 13 communes du secteur de Charmes,

- Prévision de passage en collecte porte à porte du tri sélectif au 01/10/2018, en régie
 - Prévision de reprise de la collecte en régie des ordures ménagères au 01/01/2019
- Le système de géolocalisation qui équipera prochainement les BOM permettra de réaliser une étude d'optimisation des tournées qui se conclura par une réorganisation totale des circuits de collecte à partir du 01/01/2019.

➤ Plan local de prévention (PLP),

- **Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) du Grand Est**
L'état des lieux étant réalisé, les services de la Région Grand Est finalisent actuellement les orientations de ce plan.
- **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**
Explication du plan dans le document joint

➤ Questions diverses,

- Fréquentation déchèterie de Mirecourt : En 2017 la fréquentation de 18h à 19h les mercredis et samedis sur 6 mois a été en moyenne 5 usagers. La commission propose à partir du 01/01/2019 sur les horaires d'été de fermer la déchèterie à 18h les mercredis et samedis et d'ouvrir le créneau 10h/12h les lundis matins.
- Objets encombrants : Il est demandé une corrélation, au niveau du territoire en régie, entre la fréquence de passage des encombrants et le taux de TEOM. Proposition de modifier la fréquence, à compter du 01/01/2019 à 1 fois par semestre sur le secteur de Mirecourt (qui est actuellement à 1 fois par trimestre).
- Dépôts sauvages, que faire ? Le pouvoir de police en matière de déchets a été transféré à la CCMD par les communes (excepté Mattaincourt).
Le territoire en régie de la CCMD est entouré par deux financements en redevance incitative (secteur Dompaire et CC du Saintois 54). Même si cela n'est pas quantifiable, il est régulièrement constaté que le tourisme des déchets est avéré. La seule solution réglementaire est de faire constater voir identifier les dépôts sauvages par le service de police compétent (Police municipale ou Gendarmerie).
- Bac OM école Oelleville : Il est demandé d'équiper d'un bac OM le site. Un bac de 240 L sera mis en place.

M. BISCH clôture la séance à 19h.